



**RATICIDE PÂTE
DIFENACOUM**



PÂTE FRAICHE RATICIDE SOURICIDE

AMM N° FR-2016-0025

- **Raticide souricide à base de Difenacoum.**
- **Action par ingestion : anticoagulant très puissant, il provoque une hémorragie interne qui entraîne la mort du rongeur.**
- **Les rongeurs ne meurent pas immédiatement évitant ainsi d'éveiller la méfiance de leurs congénères.**
- **Les dépouilles sèchent et ne dégagent pas d'odeurs nauséabondes.**
- **La présentation en sachet permet d'améliorer la conservation du produit, son attractivité, son efficacité et d'améliorer la consommation.**
- **La pâte fraîche est très appétente pour les rongeurs, même en cas de concurrence alimentaire.**
- **Sachets hydrophobes résistants à l'humidité.**
- **Très efficace contre les rats, souris.**
- **Contient un amérisant : permet d'éviter tout risque accidentel d'ingestion humaine ou animale.**
- **S'utilise en toute saison, mais surtout à l'automne et en hiver quand les rongeurs se rapprochent des habitations et que la concurrence alimentaire est moins forte.**

UTILISATIONS - USAGE HOMOLOGUE

Lutte contre les rongeurs : rats, souris.

APPLICATION

Porter des gants appropriés, ne pas toucher les appâts directement avec les doigts. Ne pas ouvrir le sachet.

Déposer dans des postes d'appâtage : Contre les rats à l'intérieur et à l'extérieur : 100g d'appât par point d'appât espacés de 5 à 10 mètres. Contre les souris uniquement à l'intérieur : 30g d'appât par point d'appât espacés de 1 à 2 mètres.

• Utilisation en intérieur :

Les postes d'appâtage sécurisés doivent être inspectés au minimum tous les 2 à 3 jours (lutte contre les souris) et tous les 5 à 7 jours (lutte contre les rats) au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté, si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs.

Recharger le poste d'appâtage si besoin.

• Utilisation autour des bâtiments, aux abords des infrastructures (contre les rats uniquement) :

Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite.

Ne pas nettoyer les postes d'appâtage entre deux applications. Les rodenticides agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. Retirer les postes d'appâtage après la fin du traitement.

RECOMMANDATIONS

Le produit ne doit être utilisé que dans des boîtes d'appâts sécurisées ou dans d'autres stations d'appâts couvertes.

Étiqueter les postes d'appâtage conformément aux recommandations relatives au produit.

Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés.

Adapter le nombre de sachets préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit.

Le nombre de poste d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

CARACTÉRISTIQUES

Matière active : Difenacoum (CAS 56073-07-5) 0,0025 %.

Aspect : sachet de couleur rose.

Poids net/sachet : 10 g.

Nom homologué : PATE DF25 - AMM n° FR-2016-0025 TP 14 - RB (appât prêt-à-l'emploi)

Détenteur de l'AMM : TRIPLAN - BP 258 Poste Française AD500 Andorre La Vieille

Tél: +376 741 454 FAX: +376 741 450 Courriel : triplan@andorra.ad

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2849-0920



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes.



AFIQR CERTIFICATION